

# CÔTÉ JARDINS



**Le projet associatif de Côté Jardins**

*(Novembre 2010)*

## SOMMAIRE

[Introduction](#)

[Historique et évolutions](#)

[Les valeurs de Côté Jardins](#)

[Les principes d'action](#)

[Annexe :](#)

**Fonctionnement de l'association**

### INTRODUCTION

Ce projet associatif est le document de référence qui recense les grandes orientations de l'association, exprime ses valeurs et son dynamisme.

Il est le fruit du travail collectif des adhérents de Côté Jardins.

En avril 2009, un groupe de volontaires s'est constitué pour conduire les réflexions. Durant l'été 2009, un questionnaire a été diffusé à l'ensemble des adhérents pour recueillir leurs avis et idées sur l'association, son fonctionnement, leurs motivations, leurs propositions pour l'avenir.

Sur cette base, le groupe de volontaires a rédigé et présenté au CA un premier projet puis l'a soumis à l'Assemblée Générale.

Les valeurs de l'association et les principes d'action ont été rédigés sur la base des déclarations des adhérents.

Le projet associatif a vocation à être diffusé à tous les adhérents et aux partenaires de l'association qui le demandent.

Il sera actualisé régulièrement pour tenir compte des évolutions de la société et des souhaits de ses adhérents.

## HISTORIQUE ET EVOLUTIONS

En 2008, Côté jardins a célébré ses 20 ans d'existence !

Créée en 1988 en s'inspirant de l'expérience des Jardins de Cocagne de Genève, l'association est le fruit de l'initiative d'un groupe de personnes de l'agglomération lyonnaise souhaitant produire eux-mêmes leurs légumes biologiques, pour leur propre consommation. Les statuts déposés en préfecture mentionnent comme objet social :

*"Cette association a pour but de cultiver collectivement un jardin selon des méthodes agrobiologiques et de répartir la production entre ses adhérents, ainsi que de favoriser le développement de toutes les activités culturelles, sociales, scientifiques, pédagogiques et économiques s'y rattachant." (Extrait des statuts de l'association).*

L'association prend en location un terrain d'un hectare à Tassin la Demi Lune (Rhône), en bordure du Ponterle (bassin versant de l'Yzeron, affluent du Rhône), bordé d'un bois, et mitoyen de zones résidentielles. Cet emplacement est encore aujourd'hui idéal pour un jardin collectif maraîcher par la richesse de son milieu naturel et son insertion dans l'agglomération lyonnaise.

Son fonctionnement est basé sur la participation des adhérents qui viennent travailler 6 dimanches par an au jardin pour assurer la récolte et le partage des légumes, ainsi que des travaux de cultures et d'entretien du jardin. Ce principe permet d'avoir des légumes biologiques au prix des légumes conventionnels et de garantir une certaine mixité sociale. L'association emploie un jardinier professionnel.

Très rapidement, les convictions des adhérents ont également conduit à embaucher une animatrice pour réaliser des interventions pédagogiques. Les animations s'adressent aux enfants des adhérents (le jardin des enfants) et également aux enfants en milieu scolaire, centres sociaux, comités éducatifs locaux. Le but est de former et sensibiliser des publics variés à la pratique du jardinage et à une alimentation saine. Cette activité s'est fortement développée au fil des années, répondant à la fois à une demande de la société et grâce au dynamisme des animatrices et animateurs.

Au fil du temps, l'association s'est équipée : acquisition d'un tracteur, de deux serres tunnels, creusement d'un puits, installation d'une pompe et d'un réseau complet d'irrigation, construction par les adhérents d'un cabanon en bois pour entreposer le matériel et

fournir un abri pour la répartition des légumes dans les paniers et pendant les pauses, pose de panneaux photo-voltaïques pour alimenter la pompe,...

Son fonctionnement est progressivement arrivé à maturité, avec une organisation rigoureuse s'appuyant notamment sur les réunions mensuelles du Conseil d'Administration, les commissions « Culture » et « Animation », l'engagement des adhérents pour des tâches tels que la comptabilité, les relations avec les salariés (entretiens annuels, paye, formation,...), les travaux spécifiques au jardin, l'animation des journées de jardinage (un dimanche sur deux, c'est un adhérent qui assure la responsabilité de la journée de travaux). Certaines règles essentielles de fonctionnement ont été formalisées : guide de l'adhérent, guide du responsable de journée. A son arrivée, chaque nouvel adhérent reçoit un livret d'accueil. Un journal interne « Jard'infos » est distribué dans les paniers de légumes pour informer les adhérents de la vie de l'association.

En plus de son organisation bien structurée, l'association s'est développée également en s'appuyant sur l'une de ses valeurs essentielles : la convivialité. Les travaux de jardinage et de récoltes s'effectuent dans la bonne humeur et créent des liens. Ils donnent toujours l'occasion d'un repas très convivial pris en commun au jardin, où chacun apporte ses bons petits plats à partager. Des multiples occasions de rencontres conviviales ont été créées : voyage annuel, fêtes d'automne et de printemps au jardin, visite annuelle au moulin de pressage pour transformer en une huile délicieuse les noix bio achetées en groupe, partage de savoir faire entre adhérents : vannerie, nœuds,...

Cette convivialité et cette solidarité ouvrent des perspectives d'accomplissement personnel et de réalisations collectives peu ordinaires. C'est ainsi qu'en 2001, Côté Jardins a fait éditer par Terre Vivante un livre de recettes "Les légumes passent à table", à partir des travaux collectifs d'un groupe d'adhérents. Cet ouvrage a été vendu à plus de 20.000 exemplaires (novembre 2011) ! Il continue de bien se vendre.

L'association a également été lauréate du concours Rhône Alpes Energie, qui a récompensé la mobilisation collective des adhérents pour installer des panneaux photovoltaïques et devenir autonomes en matière d'électricité.

L'association a été reconnue d'intérêt général en 1995.

Depuis sa création, 6 jardiniers - jardinières se sont succédés et 6 animateurs-animateuses.

Après avoir navigué pendant longtemps autour de 100, le nombre d'adhérents « avec paniers » (disposant effectivement d'un panier de légumes tous les dimanches) est passé à 110 en 2008.

Pour garantir à chacun un panier « bien rempli » et garder à l'association son caractère convivial et « de taille humaine », il a alors été décidé de limiter le nombre de paniers à cette valeur de 110. Une liste d'attente permet aux futurs candidats d'intégrer l'association en fonction des départs d'adhérents.

Par ailleurs, certaines personnes ont le statut de « sympathisants » : elles adhèrent à l'association sans demander de paniers de légumes.

**Parole d'adhérent : « Participer à ma petite mesure à un projet pour prendre soin du monde »**

## Les valeurs de Côté Jardins

« Côté Jardins est non seulement une association à laquelle les gens adhèrent, mais encore plus une association où les gens participent ! »

### Culture biologique, écologie, respect de l'Homme et de la nature

Côté Jardins produit des légumes biologiques, de qualité, en quantité suffisante pour l'ensemble de ses adhérents.

Les adhérents travaillent la terre. Les journées de travail au jardin sont l'occasion pour des citoyens de retrouver une relation à la terre, d'être plus proches de la nature.

**Parole d'adhérente : « Ce qui m'a séduite c'est l'idée d'avoir des légumes, et des vrais qui ont du goût, comme ceux auxquels j'étais habituée via le jardin de mon père ! »**

### Un jardin collectif

Côté Jardins est un « jardin collectif » : les adhérents viennent jardiner ensemble, en équipe, sur un terrain commun. Ils partagent des valeurs de solidarité et d'engagement.

Le mode de fonctionnement de l'association est fortement participatif : les principales décisions sont prises par le Conseil d'administration (environ 20 personnes), une large communication est assurée vis-à-vis des adhérents. Tout adhérent peut venir participer aux réunions du Conseil d'Administration.

Ce mode de fonctionnement favorise les échanges d'expériences entre adhérents.

**Parole d'adhérent : « Allier panier bio, action pédagogique et grand air »**

### La convivialité

Côté Jardins développe la convivialité, les échanges, la tolérance, le respect de chacun. Les évènements conviviaux et festifs sont essentiels à la pérennité de l'association.

**Parole d'adhérent : « Côté Jardins est la preuve qu'un monde plus humain et plus juste est possible »**

### L'engagement dans la société

Côté Jardins s'engage dans la société pour promouvoir ses valeurs. Elle développe des activités d'éducation à l'environnement. Elle permet aux adhérents, non seulement d'apprendre à jardiner, mais aussi d'échanger des informations avec les autres adhérents sur les problématiques environnementales.

Côté Jardins cherche à maintenir la diversité sociale au sein de ses adhérents.

L'Association vise à assurer le bien être de ses salariés : un bon niveau de rémunération, la protection sociale, la possibilité de se former,...

**Parole d'adhérent : « Côté Jardins met en œuvre un nouveau mode de faire ensemble et de consommer plus sain et respectueux de son environnement.»**



## Comment les adhérents s'impliquent dans Côté Jardins ?

Les adhérents apportent leur présence active, leur engagement.

Chacun apporte selon ses compétences, ses moyens, sa disponibilité.

Le fonctionnement de l'association s'appuie sur les compétences et les talents des adhérents dans des domaines très variés : bricolage, informatique, gestion, cuisine,... C'est la diversité des « profils » des adhérents qui fait la richesse de l'association.

Les adhérents prennent en charge des activités essentielles pour Côté Jardins : gestion de l'association (paye des salariés, comptabilité,...), chantiers au jardin (construction, aménagement, ...), tenue du stand lors de salons, commissions, fonctionnement du site internet, recrutement de nouveaux adhérents,...

Chaque adhérent est individuellement responsable du bon fonctionnement de l'association. Chacun est attentif à ce que le travail au jardin soit bien fait pour le bénéfice de tous (respect des horaires, bonne exécution des travaux, répartition des légumes correctement effectuée,...).

Surtout chacun apporte sa bonne humeur. Les adhérents ont plaisir à se retrouver ensemble, à partager.

**Parole d'adhérent : « Envie que le corps et l'être puissent être alimentés par une nourriture saine et belle »**

## Principes d'actions de Côté Jardins

### 7 Principes d'actions

#### 1 Assurer une production régulière de légumes de qualité sur toute l'année.

- Assurer la qualité et la diversité des légumes cultivés, contribuer à la préservation des variétés rares ou anciennes.
- Répartir la production des légumes sur toute l'année, notamment en hiver.
- Nourrir au mieux les adhérents sans rentrer dans une logique « productiviste », garantir une quantité suffisante de légumes.

#### 2 Innover, améliorer, développer des techniques de culture bio

- Expérimenter des techniques d'agrobiologie, assurer une veille sur les nouvelles techniques, se former.
- Rechercher à améliorer la production des légumes bio.

#### 3 Partager, créer du lien social de la convivialité

- Maintenir et développer les occasions de moments conviviaux.
- Organiser des événements festifs et d'échanges, de créativité.

#### 4 Eduquer à l'environnement

- Contribuer à l'éducation à l'environnement, notamment auprès des jeunes.
- Eveiller les adhérents à l'environnement : échanges avec le jardinier et échanges entre adhérents.
- Participer à des événements (salons, rencontres, ...).

#### 5 Assurer une gestion rigoureuse de l'association

- Garantir une rémunération correcte aux salariés de l'association.
- Garder une gestion saine des finances de l'association.
- Conserver un prix raisonnable de la part légume pour favoriser la mixité sociale, inter générationnelle,...
- Rester une association à « taille humaine » en limitant le nombre d'adhérents.

#### 6 Rester ouvert

- Entretenir des relations avec d'autres acteurs liés à la protection de l'environnement.
- Favoriser des contacts avec d'autres secteurs de l'agriculture biologique.

#### 7 Essaimer

- Susciter d'autres jardins autour de nous, contribuer à la création de jardins collectifs sur le même modèle, partager l'expérience acquise par l'association.

**ANNEXES**

### FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

#### Les adhérents

Chaque adhérent, par sa cotisation, contribue financièrement aux frais (semences, plants, amendements, matériel,...) et participe aux travaux de maraîchage à raison de 6 dimanches par an, ainsi que 4 heures consacrées au désherbage. La récolte est partagée équitablement et distribuée aux adhérents qui bénéficient ainsi d'un panier de légumes chaque dimanche.

En 2010, le prix d'un panier de légumes est fixé à 34 €/mois, sur 10 mois (mars à décembre).

Ces paniers sont acheminés par les adhérents présents vers les domiciles de chacun en des lieux de distribution définis par groupes géographiques, afin de limiter les déplacements. Ces groupes sont au nombre de 8 :

- *Jardin (Lyon 5ème, 9ème, banlieue Ouest)*
- *Jardin Colline (Lyon 5ème, 9ème, banlieue Ouest)*
- *Jardin Monts d'Or*
- *Oullins*
- *Croix-Rousse*
- *Caluire*
- *Lichen (Lyon 3ème, 8ème, banlieue Est)*
- *Villeurbanne*

Le nombre de paniers est limité à 110. Au-delà de ce nombre, les personnes souhaitant adhérer sont inscrites sur une liste d'attente.

#### Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est constitué d'environ 20 membres représentatifs des 8 groupes géographiques. Il se réunit tous les 1<sup>ers</sup> jeudi de chaque mois. Les 2 salariés participent aux réunions du conseil d'administration. Ces réunions sont ouvertes à tous les adhérents qui le souhaitent.

Un compte rendu de ces réunions est diffusé auprès des adhérents

#### L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a lieu une fois par an, fin janvier.

### Les commissions

Deux commissions permanentes sont en place :

- Commission Culture,
- Commission Animation.

Des commissions sont créées ponctuellement pour conduire certains projets de l'association, par exemple :

- Commission pour la recherche d'un nouveau terrain,
- Commission pour la reconstruction du cabanon
- Commission pour l'organisation de la fête des 20 ans,
- Etc.

### La communication (interne et externe)

- Jard'infos
- Comptes-rendus du Conseil d'Administration
- Réunions de Groupes
- Site internet

### La convivialité

Côté Jardins organise des moments de convivialité qui contribuent de manière importante au dynamisme de l'association :

- Œufs de Pâques
- Fête de la Saint Jean
- Fête d'automne
- Fêtes ponctuelles (20 ans)
- Voyages (visites de jardins,...)
- Huile de noix : mondage et pressage.

### Les documents

Pour mieux en maîtriser son fonctionnement, l'association a formalisé un certain nombre de documents :

- Statuts de l'association
- Guide de l'adhérent
- Guide du responsable de journée
- Règle de gestion de la liste d'attente